## Visite du CSSCT - Département de la Direction des Retraites et de la Solidarité dénommé « Établissement d'Angers-Paris »

Annexe de Metz, le 16 mai 2019

## 01 CSSCT National 11 mars 2020

1 ère présentation CSSCT 08/11/19

Mise à jour au 25/02/2021

	Préconisations	Fait	En cours	Non fait	Non Justifié ou Non Réalisable (*	Pilotes - Interve- nants	Observations (préciser les dates de réalisation ou de programmation et les mesures mises en œuvre)
	Nombre total recos: 36	86% 31	11% 4	0% 0	3% 1		(*) Expliquer les raisons dans la colonne "Observations" Modification à inscrire en rouge
				R	ecomma	andation	s générales
Ì	Aspect technique						
	Recommandations liées à l'environnement de travail et a	ux équipem		vail			
	. Vérifier et rendre opérationnel le fonctionnement des brumisateurs (par exemple mettre à disposition un congélateur pour faire des glaçons) ou, si ce n'est pas possible, étudier une solution pérenne concernant la climatisation.		CSSCT 1 11-03-21			SDPI (SDI400 / E. Le Gal)	Un déplacement sur Metz du référent technique de SDI440 est programmé courant 1 er trimestre 2020 en vue d'étudier différentes solutions de nature à assurer une ambiance thermique satisfaisante.  La crise sanitaire a retardé la visite / l'intervention de SDI440 sur site. La visite est à reprogrammer, la solution devra tenir compte des enseignements du COVID-19.  Suite à la visite de SDI440, le 14 septembre, les brumisateurs ont été retirés.  Par ailleurs, un projet de la climatisation de la 2nde salle de réunion située aile côté rue Charlemagne est en cours : - visite entreprise réalisée le 26/11, - devis reçu, par SDPI, le 22/12 et transmis à la fonction propriétaire pour accord du bailleur sur le travaux, - transmission du dossier, au bailleur, le 27/01, par la fontion propriétaire  Suite à l'accord donné par ce dernier, les travaux ont été programmés fin T1 / début T2 2021  A l'issue de ceux-ci, le site disposera, à l'isue de ces travaux de 2 salles climatisées (une dans chaque aile), permettant aux agents de s'y " réfugier " en cas de fortes chaleurs sachant que les bureaux de l'aile " principale " offrent un confort thermique satisfaisant en cas de chaleur modéré et peuvent, le cas échant, accueillir les agents de l'aile Charlemagne.
İ	Recommandations liées aux bâtiments						
16	Réaliser dès réception du rapport de visite, des contrôles sur la qualité de l'air (taux d'humidité, salubrité, présence de matière toxique, champignons, etc) et un audit sécurité-sûreté du 2 <sup>éme</sup> sous-sol puis mettre en œuvre les recommandations émises dont l'assainissement des archives.		CSSCT 1 22-10-20			Angers  AP  SDPI (400 / E. Le Gal &	> Le contrôle périodique annuel des installation d'aération et d'assainissement des locaux de travail a été réalisé les 01 et 02/07/2019. > En complément, un diagnostic portant sur la qualité de l'air et l'analyse de poussières alvéolaires a été réalisé le 6 août 2019 par le prestataire Qualiconsult. Réception du rapport le 15 octobre 2019. Rapport envoyé : à SDI400, au médecin de prévention EP et au médecin du travail de Metz pour conduite à tenir et élaboration du plan d'actions ad 'hoc : . Réponse médecin EP et médecine du travail : Au vue de la faible exposition des collaborateurs concernés, risque non significatif pour la santé. Il n'y a pas de risques avérés tant que les agents ne restent pas dans les locaux de manière prolongée, cependant il faut faire attention aux personnes sensibles Proposition SDI400 : Renforcement du nettoyage des locaux (sol, mobiliers) Fait. mais aussi des éventuelles installations techniques telles que la VMC. Ce point sera vu lors du déplacement programmé courant 1er trimestre 2020 sur Metz du référent technique de SDI440. L'ancien système d'extraction d'air a été remis en service. > En parallèle, les locaux ont fait l'objet d'un nettoyage qui a été finalisé le 19 août (soit un peu après la réalisation de l'analyse de la qualité de l'air). Un nettoyage renforcé (annuel) des locaux va être mis en place. Dans le cadre du COVID19 'un nettoyage renforcé des locaux a été mis en place lors du déconfinement avec 3 passages / jour et l'utilisation de produits désinfectants (protocole EP). > Par ailleurs, un audit sécurité - sûreté, conduit par les équipes du Département de la Maîtrise des Risques, été effectué le 7 août avec remise du rapport à SDI400 le 21/08/2019 pour exploitation (prise en compte et traitement des recommandations : des premières actions ont été conduites fin 2019 et le traitement des recommandations sera finalisé courant 1 <sup>er</sup> semestre 2020). La fiche SSA (Sécurité - Sûreté - Accessibilité) du site ayant été également été actualisée à l'occasion de l'audit.

Recommandations particulières  Pièce 217 : local informatique et de stockage  Evacuer les matériels informatiques obsolètes et les mobiliers de bureau dégradés et procéder au rangement du local.  Secuer les matériels informatiques obsolètes et les mobiliers de bureau dégradés et procéder au rangement du local.  En cours en lien avec le propriétaire et les moyens opérationnels de l'établissement. Cf. commentaire action 24. A l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne générat feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés ont fait l'objet d'une révacuation en lien avec le propriétaire.  > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem ;  > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :  • avec un prestataire spécialisée — type Elise ou Valdélia — pour retraitement des « déchets » (électroniques e autres),  • avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes.  Nota : SDPI a sollicité la DSI et CDC Informatique sur le retrait des équipements obsolètes ou non utilisés suit déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I démarche globale - EP - liée aux évolutions en cours.  A l'issue, il sera être procédé au rangement du local.		Préconisations	Fait	En cours	Non fait	Non Justifié ou Non Réalisable (*)	Pilotes - Interve- nants	Observations (préciser les dates de réalisation ou de programmation et les mesures mises en œuvre)
Ajouter un extincteur CO² à proximité du copieur situé salle 206 et de la baie informatique dans le local 217.    Poportaire la point a été vérifié dans le cadre de l'actualisation de la fiche SSA du site et un extincteur CO2 2kg est à ajour spêrit (SDNaO). Le capit le des principles de la baie informatique dans le local 217.    Poportaire la point a été vérifié dans le cadre de l'actualisation de la fiche SSA du site et un extincteur CO2 2kg est à ajour spêrit (SDNaO). Le capit proximité du photocopieur, pièce 239 mais pas des pièces 206 et 217. Les extincteurs relevant du propriétaire, la demande a été réalisée auprès du propriétaire. A défaut, d'un retour / d'une action de ce dernier, SDPI va faire installer un extincteur supplémentaire dans le des prestations de maintenance 2021.    Prièce 217 : local informatique et de stockage   Evacuer les matériels informatiques obsolètes et les mobiliers de bureau dégradés et procéder au rangement du local.    AP   En cours en lien avec le propriétaire et les moyens opérationnels de l'établissement. Cf. commentaire action 24. A l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne général feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés on fait l'Objet d'une évacuation en lien avec le propriétaire.   > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem ; > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :   - avec un prestataire spécialisée – type Elise ou Valdélia – pour retraitement des « déchets » (électroniques e autres),   - avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes ou non utilisés suit déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I démarche globale - EP – liée aux évolutions en cours.   A l'issue, il sera étre procédé au rangement du local.		Recommandations liées aux bâtiments (suite)						
Pièce 217 : local informatique et de stockage  Evacuer les matériels informatiques obsolètes et les mobiliers de bureau dégradés et procéder au rangement du local.    AP   SDPI   En cours en lien avec le propriétaire et les moyens opérationnels de l'établissement. Cf. commentaire action 24. A l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne générat feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés ont fait l'objet d'une évacuation en lien avec le propriétaire.  > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem ;  > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :  • avec un prestataire spécialisée – type Elise ou Valdélia – pour retraitement des « déchets » (électroniques e autres),  • avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes.  Nota : SDPI a sollicité la DSI et CDC Informatique sur le retrait des équipements obsolètes ou non utilisés suit déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I démarche globale - EP - liée aux évolutions en cours.  A l'issue, il sera être procédé au rangement du local.	23	. Ajouter un extincteur CO <sup>2</sup> à proximité du copieur situé salle 206					ou SDPI (SDI400 / E. Le Gal)	proximité du photocopieur, pièce 239 mais pas des pièces 206 et 217. Les extincteurs relevant du propriétaire, la demande a été réalisée auprès du propriétaire. A défaut, d'un retour / d'une action de ce dernier, SDPI va faire installer un extincteur supplémentaire dans le cadre
Evacuer les matériels informatiques obsolètes et les mobiliers de bureau dégradés et procéder au rangement du local.  AP SDPI  En cours en lien avec le propriétaire et les moyens opérationnels de l'établissement.  Cf. commentaire action 24. A l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne générat feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés ont fait l'objet d'un evacuation en lien avec le propriétaire.  > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem;  > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :  • avec un prestataire spécialisée – type Elise ou Valdélia – pour retraitement des « déchets » (électroniques e autres),  • avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes.  Nota : SDPI a sollicité la DSI et CDC Informatique sur le retrait des équipements obsolètes ou non utilisés suit déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I démarche globale - EP - liée aux évolutions en cours.  A l'issue, il sera être procédé au rangement du local.					Red	comman	dations	particulières
bureau dégradés et procéder au rangement du local.  11-03-21  Cf. commentaire action 24. À l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne générat feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés ont fait l'objet d'une évacuation en lien avec le propriétaire.  > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem;  > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :  • avec un prestataire spécialisée – type Elise ou Valdélia – pour retraitement des « déchets » (électroniques e autres),  • avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes.  Nota : SDPI a sollicité la DSI et CDC Informatique sur le retrait des équipements obsolètes ou non utilisés suit déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) I déploiement de nouveaux équipements du local.		Pièce 217 : local informatique et de stockage						
SDPT relance SDST/ CDC informatique sur la programmation de l'operation pour une realisation fin 11 / debut 2021.		·					SDPI	Cf. commentaire action 24. À l'occasion du déploiement des nouveaux écrans, les matériels ancienne génération feront l'objet d'un rapatriement. Une partie des équipements informatiques obsolètes ainsi que les mobiliers de bureaux dégradés ont fait l'objet d'une évacuation en lien avec le propriétaire.  > Une partie des déchets électroniques a été évacuée à l'occasion de la livraison des matériels de protection sanitaires par la société Organidem;  > Une 2nde opération sera organisée eu égard au volume :  • avec un prestataire spécialisée – type Elise ou Valdélia – pour retraitement des « déchets » (électroniques et / ou autres),  • avec CDC Informatique pour le rapatriement des matériels informatiques obsolètes.  Nota : SDPI a sollicité la DSI et CDC Informatique sur le retrait des équipements obsolètes ou non utilisés suite au déploiement de nouveaux équipements (portables à la place des postes fixes, téléphones, écrans de visio) Þ démarche globale - EP - liée aux évolutions en cours.  A l'issue, il sera être procédé au rangement du local.  SDPI relance SDSI / CDC Informatique sur la programmation de l'opération pour une réalisation fin T1 / début T2

## Visite du CSSCT - DJFSA Blois le 4 décembre 2019

2	CSSCT National du 11 mars 2021 1 ere présentation CSSCT N du 18/06/20				du 18/06/20	)	Mise à jour le 25/02/2021 02				
	Préconisations	Fait	En cours	Non fait	Non Justifié ou Non Réalisable (*)	Pilotes - Interve- nants	Observations (préciser les dates de réalisation ou de programmation et les mesures mises en œuvre)				
	Nombre total recos: 21	67% 14	33% 7	0% 0	0% 0		(*) Expliquer les raisons dans la colonne "Observations"  Inscrire les modifications en rouge dans le tableau				
	Recommandations générales										
	Conditions de travail et santé										
	Recommandation liée aux exigences du travail, aux exigences	émotionnell	es, à l'auton	omie et au	x marges d	e manœı	ıvre				
1	Anticiper les futurs départs en retraite ou mobilités qui auront lieu dans les prochaines années et mettre en place des tuilages pour réduire le risque de stress des agents.	CSSCT 1 11-03-21				DJFSA	L'adjointe du responsable a fait une mobilité le 11 mai 2020 et a été remplacée le 15 juin par un assistant archiviste, collaborateur de l'équipe. Le remplacement de ce dernier est en cours en recherche. Un CDP de 6 mois en attente de ce remplacement est en cours de recherche. Le poste d'assistante du site n' a pas été reconduit et ses attributions réparties sur l'équipe de Blois et l'assistante du service à Paris.				
	Aspect technique										
	Recommandations liées au bâtiment										
	Finaliser les travaux de rénovation du SSI et désenfumage et communiquer le rapport final des contrôles techniques (RFCT) à l'issue de la livraison des travaux ;		CSSCT 1 11-03-21			DI	Calendrier prévisionnel des travaux : début : mai 2021, fin: novembre 2021. Appel d'offres en cours par SDI.				
3	Rester vigilant sur l'impact au niveau de la sécurité des personnels que		CSSCT 1 11-03-21			DJFSA	Calendrier prévisionnel des travaux : début : mai 2021, fin: novembre 2021. Appel d'offres en cours par SDI.				
	les travaux en milieu occupé prévus 1 er semestre 2020, peuvent avoir ;		11-03-21								
4	Former plusieurs personnes à l'utilisation de la nouvelle centrale SSI ;		CSSCT 1 11-03-21			DI	La mise en service attendue septembre 2021.				
5	Prévoir un module sur l'utilisation des robinets d'incendie armés (RIA) lors des prochaines formations EPI dernières formation en juin 2018) ;		CSSCT 1 11-03-21			DJFSA	SDI et la DRH ont été saisis pour la programmation d'une formation. En attente de la possibilité de réaliser une formation sur site après la crise sanitaire.				

	Préconisations	Fait	En cours	Non fait	Non Justifié ou Non Réalisable (*)	Pilotes - Interve- nants	Observations (préciser les dates de réalisation ou de programmation et les mesures mises en œuvre)
	Afficher les coordonnées des guides de niveau sur les plans d'évacuation et s'assurer qu'ils ont tous été formés à l'évacuation ;		CSSCT 1 10-12-20			DI	L'affichage des coordonnées a été réalisé par DJFSA . SDI avait programmé une formation sur site le 19 et 20/11/2020. Elle a été reportée sine die en raison de la crise sanitaire.
	Former au moins 80% des personnels au PSC1 (cf PAP EP) au plus tard en 2021 (actuellement 2 SST formés en mars 2019) ;		CSSCT 1 10-12-20				2 SST sont déjà formés ; SDI avait programmé une formation sur site le 19 et 20/11/2020. Elle a été reportée sine die en raison de la crise sanitaire.
	Recommandations liées à l'environnement de travail et a		<u>ients de tra</u>	vail			
	Harmoniser la taille des écrans pour les agents disposant d'un double écran ayant formulé une demande ;	CSSCT 1 11-03-21				DJFSA	Le recensement des besoins et le déploiement des écrans nécessaires ont été réalisés.
15	Etudier la mise en place d'un modèle de PTI plus léger.		CSSCT 1 11-03-21				Une livraison de 4 nouveaux postes a été effectuée par le département Maitrise des Risques le 27 janvier 2021 pour une phase de tests en exploitation. Le parc de PTI antérieurs est maintenu en l'état jusqu'à la reprise de toutes les fonctionnalités requises et notamment la géolocalisation des utilisateurs.